



# Rugby Haute Meuse

asbl BE0833.946.117

Terrain : Stade Mardyla - rue du Pont 18 A - 5530 GODINNE

Siège Social : rue du Collège 79 A - 5530 GODINNE

[info@rugbyhautemeuse.be](mailto:info@rugbyhautemeuse.be)

[www.rugbyhautemeuse.be](http://www.rugbyhautemeuse.be)

## PROCÉDURE À SUIVRE EN CAS D'ACCIDENT SPORTIF

Bonjour à toutes et tous!

Si vous avez été victime d'un accident lors d'un entraînement ou d'un match, il faut :

- ✓ Faire compléter un **certificat médical initial** (par les urgences ou un médecin) reprenant la liste des lésions, en précisant bien que cela est survenu lors de la pratique du **rugby**.  
*Pas besoin d'un document spécifique !* Un document vierge est cependant disponible ci-joint.

ET Compléter le **formulaire d'accident** reprenant vos coordonnées et les circonstances de l'accident (en annexe).

- ✓ Transmettre ces 2 documents par mail au médecin responsable du club, Michèle FOSTIER ([medecin@rugbyhautemeuse.be](mailto:medecin@rugbyhautemeuse.be)). **! L'ACCIDENT DOIT ETRE DECLARE DANS LES 8 JOURS !**

Mich se chargera de déclarer l'accident à Ethias Assurances.

Vous devez payer et garder vos factures en rapport avec les soins (hôpital, médecin, ...). Ethias vous contactera directement par courrier postal pour la suite du dossier. Cela peut prendre du temps.

Nous vous rappelons également que **seul·e·s les joueur·euse·s en ordre de licence** (cotisation payée **ET** certificat médical transmis) **sont couvert·e·s** par notre assurance !

Un grand merci à toutes et tous pour votre compréhension !